

Décision Générale colonial

Décision n° 957 TRESOR

n° 957

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 août 1945
Numéro JO n° 8 du 01/08/1945	Date du numéro 1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de 45 jours pour en jouir en Ethiopie est accordée à M. Copé, payeur de 1re classe des Trésoreries Coloniiales, en service à Djibouti.